



Le 15 octobre 2020, à 15 h 30

Les renseignements ci-dessous peuvent être modifiés sans préavis.

Les changements par rapport à la dernière mise à jour sont surlignés.

Mise à jour du 15 octobre 2020.

État de la situation (en chiffres)	Cas confirmés : 15	Guérisons : 15	Tests négatifs : 3 632	Attente de résultat : 56	Tests effectués : 3 703
------------------------------------	--------------------	----------------	------------------------	--------------------------	-------------------------

État d'urgence : L'état d'urgence a été déclaré le 27 mars 2020 et a été prorogé.

Soins de santé

Le samedi 10 octobre, nous avons annoncé un cas probable de COVID-19. La personne avait alors subi un test rapide GeneXpert. Un test de confirmation a par la suite donné un résultat négatif.

Du mardi 6 octobre au lundi 12 octobre, 93 personnes ont passé le test au Centre de dépistage COVID-19 à Whitehorse.

Un nouveau test diagnostique de COVID-19 basé sur la salive mis au point en C.-B. pourrait être utilisé au Yukon dans un proche avenir.

Le Centre d'évaluation respiratoire a changé de nom et s'appelle dorénavant le Centre de dépistage COVID-19. Ses heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 18 h, du lundi au dimanche. Il n'est plus nécessaire d'être envoyé au Centre par un professionnel de la santé pour pouvoir passer un test de dépistage de la COVID-19.

De nouveaux critères symptomatiques ont été établis pour déterminer quand les enfants ne doivent pas aller à l'école ou à la garderie : yukon.ca/fr/news/le-16-septembre-2020-le-point-sur-la-covid-19.

Afin d'aider les personnes à risque au Yukon à faire face à la pandémie, des [services en ligne de santé mentale et de soutien social](#) sont mis à la disposition des populations vulnérables.

Déplacements et frontières

- Depuis le 1^{er} octobre, le personnel affecté aux frontières terrestres qui travaillait 24 heures sur 24 sera dorénavant en poste de 9 h à 18 h aux postes frontaliers de la route de l'Alaska et de l'intersection de la route 37.
 - Les voyageurs qui arrivent en dehors de ces heures auront l'obligation d'arrêter à un kiosque en bordure de la route.
 - Les personnes qui ont voyagé à l'extérieur de la C.-B., des T.N. O. ou du Nunavut devront signer une déclaration et fournir leur plan d'isolement volontaire, ainsi qu'un numéro de téléphone.
 - Remplir cette déclaration est une obligation légale.
- Les résidents de la Colombie-Britannique, du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont autorisés se rendre d'une à l'autre de ces régions sans avoir à s'isoler pendant 14 jours.
- Les personnes doivent porter un masque lorsqu'elles entrent dans un aéroport du Yukon.
- Les résidents du Yukon qui comptent traverser le poste frontalier canadien de Fraser ou de Beaver Creek doivent se rappeler que les règles fédérales concernant le retour au Canada sont celles qui étaient en vigueur au moment de leur départ.
- Le Canada et les États-Unis ont convenu de garder leur frontière fermée aux déplacements non essentiels jusqu'au 21 octobre.

Entreprises et aides financières

- Le premier Budget supplémentaire des dépenses 2020-2021 prévoit des mesures de soutien pour aider la population et les entreprises du Yukon à faire face à la crise de la COVID-19 : <https://yukon.ca/fr/news/economy-remains-resilient-supports-yukoners-continue>.
- Le Programme de secours aux entreprises yukonnaises a été prolongé jusqu'au 31 mars 2020.
- Le gouvernement du Canada prolonge la subvention salariale d'urgence jusqu'à l'été 2021.

Application de la loi et autres directives

- Si vous croyez que quelqu'un a enfreint une ordonnance en vertu de la Loi sur les mesures civiles d'urgence, vous pouvez le signaler en remplissant un formulaire en ligne : <https://yukon.ca/fr/sante-et-bien-etre/covid-19/covid-19-frontieres-et-deplacements/signalement-des-infractions-aux>.
- Le gouvernement du Yukon recevra jusqu'à 4,16 millions de dollars du nouveau Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du gouvernement fédéral. Cette somme devrait permettre d'améliorer la sécurité des élèves et des membres du personnel tout au long de l'année. <https://yukon.ca/fr/news/financement-tres-apprecie-pour-une-rentree-scolaire-sans-danger>.
- Pour toute question sur l'application de la loi, écrivez à covid19enforcement@gov.yk.ca ou téléphonez au 1-877-374-0425.